

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL

Lundi 16 octobre 2017

Présents :

Chefs d'Établissement : Catherine CORDELLE, Pascal JOUAULT

ASA : Ghyslaine HAUETER

Membres : Carole RAOUT, Estelle BAUDRY, Corinne VIEILLOT, Jean-Michel LELOUARD, Pascal DECREANE, Stéphanie CALLENS, Coralie WILLEM, Emmanuelle SALLE, Sabine MARSAC, Muriel ROGNANT, Annick DO NASCIMENTO, Evelyne FINETIN, Stéphanie DACAL, Schéhérazade DENIARD, Mélina VANCAEYZEELE, Carole AUZOUX, Nathalie REQUEDAT

Excusés :

Flavie SAUGER,

Non excusés :

Annick ARMANI

Ordre du jour :

- Nouveaux membres : signature de la Charte
- Point sur les projets et voyages
- Point sur la bourse aux livres
- Point sur les fournitures scolaires
- Le marché de Noël
- Questions diverses

La séance débute à 20h35.

I - ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES, SIGNATURE DE LA CHARTE, ELECTION DE P. DECREANE ET MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

Chacun d'entre nous s'est présenté pour que nous puissions nous connaître.

6 personnes nous ont rejointes cette année et nous leur souhaitons la bienvenue.

Ces 6 nouveaux membres ont signé « la Charte du membre de l'APEL de St-Adjutor »

Pascal DECREANE n'ayant pas pu être présent à l'AG, demande à rester une année supplémentaire au sein de l'APEL.

Il a été réélu à l'unanimité en tant que membre détaché, chargé de l'animation.

COMMISSION	RESPONSABLE	BENEVOLES
Animation	Pascal Decraene	tous les membres de l'APEL.
Co-voiturage	Corinne Vieillot	Schéhérazade DENIARD
Parents correspondants	Estelle Baudry Jean-Michel Lelouard (internat)	Corinne Vieillot Emmanuelle Salle Annick Do Nascimento Muriel Wiczorek-Rognant Stéphanie Dacal (internat) Coralie Willem
Cantine	Coralie Willem	Evelyne Finetin Stéphanie Callens Muriel Rognant Stéphanie Dacal Carole Auzoux Pascal Decreane
Bourse aux livres	Estelle Baudry	Stéphanie Callens Corinne Vieillot Jean –Michel Lelouard Carole Auzoux Mélina Vancaeyzeele
Fournitures scolaires	Jean-Michel Lelouard	Coralie Willem Sabine Marsac

Le covoiturage n'est pas en soit une commission. Une seule personne suffit pour gérer le logiciel.

II – POINT SUR LES PROJETS ET VOYAGES

1) Projet et voyages en primaire

P. Jouault nous a présenté un power point, réalisé par son équipe, des différents projets de chaque classe :

- Puy du Fou Classe de CM2 (25 élèves) :
Cette sortie se déroulera sur 3 jours fin juin
Le budget des entrées au parc sur 2 jours est de 40€ par enfant soit **1000€ au total**
- Cité des sciences Classe de CM1 (27 élèves) :
La visite est prévue le 05 juin en train et transport en commun.
Le coût de l'entrée à la cité est de **387,5€ au total**
- Les incorruptibles Classe de CM1 (27 élèves) :
Il s'agit d'une sélection de 5 livres qu'une association sélectionne et sur laquelle les enfants donneront leur avis personnel.
Chaque enfant partira avec un exemplaire du livre qui lui a plus plu.
L'école a commandé 6 exemplaires de chaque livre soit un coût de **318,05€ (30 X 10,60€)**
- Les incorruptibles Classe de CE1 (24 élèves) : même tarif que les CM1 soit **387,5€**
- Paris Classe de CE2 (27 élèves): visite de la Tour Eiffel et promenade en bateau
Le budget pour ces 2 visites est de 300,50€ pour la tour Eiffel et de 162,10 pour la promenade soit un **coût total de 462,60€**
- Château de la Roche Guyon Classe de CE1 (24 élèves) :
Le coût de l'entrée est de **224,50€ pour toute la classe**

L'assemblée vote à l'unanimité le financement de la partie pédagogique des projets de primaire soit un financement de 2710,70 € au total

G. Haueter nous rappelle que l'APEL ne peut pas financer le transport pour des raisons d'assurances.

J-M Lelouard a présenté le devis final du circuit de bille (fourniture et pose). **Il est d'un montant de 3210€**

Nous avons voté à l'unanimité le financement de la totalité de ce projet.

2) Projet et voyages en secondaire

C. Cordelle a validé tous les voyages. Pour l'année prochaine elle demande à chaque professeur à l'initiative de ces voyages de lui indiquer sur quels critères pédagogiques repose chaque voyage.

Le financement du nouveau baby foot pour le lycée et les réparations de l'ancien pour les BTS sont votés et validés à l'unanimité.

Le nouveau baby foot remplacera l'ancien au niveau du lycée et l'ancien baby foot réparé sera installé dans le local détente des BTS. Le coût des pièces détachées pour la réparation de l'ancien baby foot ajouté au prix de celui neuf est de **1800€**.

Les réparations seront effectuées par un agent d'entretien de St-Adjutor.

III – POINT SUR LA BOURSE AUX LIVRES

La bourse aux livres concerne uniquement le lycée. L'APEL rend service en proposant d'acheter les livres d'occasions aux lycéens sortants et de les revendre aux lycéens entrants tout en veillant aux changements de livres d'une année sur l'autre (changement de programme).

L'APEL prend une commission de 3€ par transaction pour un minimum de 3 livres vendus qui permet ainsi de financer les frais annexes et d'autres projets.

Cette année, la BAL a représenté 23549,72€ de recettes et 1254,11€ de bénéfiques, soit 943,39€ de déductions faites des frais d'envoi des règlements aux familles.

IV- POINT SUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Le service rendu aux familles est apprécié puisque 24% des élèves environ commandent leurs fournitures scolaires par notre biais (145 commandes pour 600 élèves)

Nous avons voté pour savoir si nous reconduisons ce service sachant que c'est un investissement important en temps et en présence de l'APEL. 10 personnes sur 17 sont pour. Le service est donc reconduit.

Nous allons faire une nouvelle étude de marché des fournisseurs (locaux ou pas) et faire le bilan avec la société de cette année : SETICO

V- LE MARCHÉ DE NOËL DU 15 DÉCEMBRE 2017

- Chocolats : La distribution des catalogues est en cours par des parents de l'APEL. Il sera aussi mis en ligne dans l'onglet APEL. Les commandes sont à rendre au secrétariat du Manoir, dans la boîte de l'APEL, dans la boîte aux lettres de Stéphane et auprès des enseignants (pour le primaire uniquement) avant le 10 novembre. Ils seront disponibles le jour du marché de Noël dans le réfectoire.

- Sapins de Noël : L'offre n'est pas reconduite cette année.

- Sweats : Le flyer pour la vente des sweats a été remis en même temps que le catalogue des chocolats. Il doit être remis avant le 10 novembre, dans les mêmes conditions que le bon de commande des chocolats. Il est mis en vente, de la taille 6 ans au XXXL, au prix de 27 Euros, donc 5 Euros seront reversés aux Petits Princes.

- Appel à l'aide des parents : Les parents ou même grands-parents de tous les niveaux confondus peuvent participer pour que ce moment soit un vrai moment de partage. Pour étoffer notre stand, nous avons besoin d'objets faits mains (pour les bricoleurs en herbe). Pour rassasier nos enfants, nous avons besoins de gâteaux (pour les parents cuisiniers en herbe). Nous enverrons dès le retour des vacances un courrier à tous les parents dans ce sens. Les primaires confectionnent, pendant 2 ateliers avec leurs enseignants et des parents bénévoles, des objets à vendre.

- Organisation : Tous les membres de l'APEL sont réquisitionnés pour cet après-midi. Le rendez vous est à 12H30 pour ceux qui souhaitent déjeuner à la cantine. A partir de 13H45 nous transformons le réfectoire en véritable marché de Noël. Le marché de Noël ouvre à 15H00. Tous les parents qui souhaitent nous aider sont les bienvenus à partir de 13H45.

- Stand d'objets en bois : une vente au sein des primaires était proposée par une maman l'année dernière. Les bénéfices ont permis d'investir dans des vélos. Cette année la vente se fera au sein du marché de Noël.

Bien entendu, toutes les idées sont les bienvenues et encouragées.

VI- QUESTIONS ET REMARQUES DIVERSES

- Cantine : C. Cordelle a rencontré la société SCOLORAEST avec J. Patillas et Franck, le chef cuisiner. Elle souhaite les rencontrer à nouveau pour connaître son fonctionnement avec les autres établissements de la région travaillant avec elle. La commission cantine lui soumet leur volonté de la rencontrer également.

- Journée de mise en oeuvre du plan PPMS (plans particuliers de mise en sécurité) sur le thème « attentat-intrusion » : Cet exercice s'est déroulé sans failles importantes. C. Cordelle demande au rectorat de mettre en place un deuxième exercice « d'évacuation », plus lourd à mettre en place. Il sera encadré par la police et se déroulera en début d'année prochaine.

- Plan vigipirate : Le parking situé en dessous de la cantine peut être emprunté par les parents malgré le panneau « réservé au personnel ». Il a été soulevé que les parents pouvaient entrer sans difficulté pendant les heures de cours dans l'établissement et l'internat. C. Cordelle souligne que tout son personnel surveille en permanence les allers-venues des personnes dans l'enceinte de l'établissement. Il est susceptible d'interroger toutes personnes, connues ou pas, sur leur présence.

- Scolinfo : Il n'est pas toujours rempli par les professeurs (notes et devoirs). En tant que parent, Scolinfo est un outil de contrôle sur nos enfants. Sachant que les professeurs demandent aux enfants d'être rigoureux, il serait agréable que ces derniers donnent l'exemple. En 6ième, le cahier de texte est d'autant plus important car les enfants n'ont pas encore pris l'habitude d'autant d'informations. C. Cordelle transmet l'information auprès de ses professeurs. Elle nous annonce que le système d'exploitation changera l'année prochaine. Nous serons sous le système Charlemagne. Ecole Directe remplacera Scolinfo

- Réunions parents-professeurs : Les parents auraient apprécié être informés du changement de date de la réunion de 3^{ième}. Serait-il possible d'avoir un sms ou mail de rappel pour la prise des rendez-vous ?

- Vols : Plusieurs vols ont été enregistrés au collège notamment des sacs de sport. Les objets perdus sont stockés au bâtiment Eole à côté du bureau de Stéphane ou dans la salle des professeurs de sport dans le gymnase, ou encore à la lingerie sous le manoir.

- Temps imparti au repas : Des élèves de 4^{ème}, entre autre Orsay, n'ont pas toujours le temps de manger. C. Cordelle a demandé aux CPE de faire un contrôle aléatoire des élèves déjeunant à la cantine afin de s'assurer que chaque élève a pu prendre son repas.

- Enfants perturbateurs en primaire : P. Jouault a procédé à 2 exclusions (demande aux parents de venir rechercher leurs enfants le temps de la journée) suite à un comportement violent des enfants au risque de blesser un autre enfant. Les

parents primaires présents demandent à ce qu'il y ait un règlement précis applicable à tous. P. Jouault demande de son côté une aide physique au niveau de l'établissement ou de l'extérieur pour les secourir dans la gestion de ces enfants.

- Appel aux dons : Une famille de primaire a sa maison qui a brûlé en grande partie. Nous suggérons de lui proposer de les aider par des dons. Nous nous renseignons sur ses besoins.
- Internat : Les parents correspondants de l'internat souhaitent visiter l'internat pour pouvoir répondre au mieux au questionnement des parents
- Date de la journée porte ouverte : **Samedi 20 janvier 2018**

Les dates des prochains CA sont les suivantes :

- jeudi 07 décembre 2017**
- jeudi 18 janvier 2018**
- jeudi 22 mars 2018**
- jeudi 17 mai 2018**

La séance est levée à 23H00.

Merci à toutes et à tous pour votre participation.